

NOTES GÉNÉRALES:

- 1- SAUF INDICATION CONTRAIRE LES ÉQUIPEMENTS SONT REPRÉSENTÉS COMME SUIT:
- LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À CONSERVER SONT INDICUÉS EN TRAIT POINTILLÉ.
- LES ÉQUIPEMENTS INDICUÉS EN TRAIT PLEIN SONT NOUVEAUX.

NOTES SPÉCIFIQUES:

① EMBLACEMENT DU PANNEAU PP1 DE TYPE NHDP DE PIONEER DE 225A À 347/600V-3Ø 4F QUI ALIMENTE LE CHAUFFAGE DU NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE. RÉUTILISER LES CIRCUITS DEVENUS LIBRES POUR ALIMENTER LE NOUVEAU CHAUFFAGE. PRÉVOIR UN DISJONCTEUR DE 20A-1P AU CIRCUIT 41.

Note
 Ces documents d'ingénierie sont l'œuvre et la propriété de Dupras Ledoux Inc. Ils sont protégés par la loi et ne peuvent être reproduits, modifiés ou adaptés sans l'autorisation écrite de Dupras Ledoux Inc. et sont valables exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Les dimensions sur ces documents doivent être lues et non mesurées. Les plans sont accompagnés d'un devis et ont été pris en compte pour la réalisation des travaux.

Client

Architecte et autres intervenants



Emission

No	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	2023-08-17	AD-ME-003	C.ST.A.
0	2023-06-29	SOUMISSION	C.ST.A.
ÉMISSION			



2023-08-17



225 Chabanel Ouest - suite 1100
 Montréal, Québec, Canada - H2N 2C9
 t : 514.381.9205
 ✉ reception@dupras.com
www.dupras.com

No. Projet Client: 22207
 Date: 2023-02-02
 Echelle: 1 : 50
 Dess./Modélisateur: Z.BARKOUSKI
 Concepteur Principal: CHANTAL BÉLANGER
 Ingénierie de Détail: C.ST-AMOUR, ING. OIQ 5035028
 Technicien Principal: CHANTAL BÉLANGER

Projet: **COLLÈGE VANIER**
 404 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL

Titre: **SOUS-SOL - ÉCLAIRAGE, ALARME INCENDIE ET SERVICE - AMÉNAGEMENT**

Discipline: **ÉLECTRICITÉ**

22207 E-200

17_A5_2023_08-17_L100_001.dwg
 X:\22207-COLLEGEVANIER-404\chabanel\10102-Design\02-Dessins\01-Dessins\MEP\PHASE AMÉNAGEMENT\Électricité\22207_E-200.dwg

NOTES GÉNÉRALES:

1. SAUF INDICATION CONTRAIRE LES ÉQUIPEMENTS SONT REPRÉSENTÉS COMME SUIV :
- PLAN DE DÉMOLITION :
- LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À CONSERVER SONT INDICUÉS EN TRAIT POINTILLÉ
 - LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À ENLEVER SONT INDICUÉS EN TRAIT PLEIN SUR LE PLAN DE DÉMOLITION.
 - LES ÉQUIPEMENTS EN TRAIT PLEIN SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT SONT NOUVEAUX.
2. DÉMOLITION ET MODIFICATIONS AUX SYSTÈMES EXISTANTS
- 2.1 PRÉVOIR DANS LA SOUMISSION TOUTES LES MODIFICATIONS (DÉMOLITION, ALTÉRATION ET RÉPARATION), ADDITIONS ET RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES POUR LES TRAVAUX PROJÉTÉS.
- 2.2 DANS LES SECTEURS À RÉNOVER, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE EXPLICITE, ENLEVER L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE INCLUANT CELUI DE COMMUNICATION, VIDÉO ET SÉCURITÉ) ANSI QU' TOUTS LES CONDUITS, BÔTE, CÂBLAGES ET CONTRÔLES ASSOCIÉS ET NON RÉUTILISÉS, SAUF DANS LES PLAFONDS NON ACCESSIBLES ET LES MURS À CONSERVER.
- 2.3 S'ASSURER DE GARDER FONCTIONNELS LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS ET ASSUMER LES FRAIS DE RÉFECTION ÉLECTRIQUE REQUIS (INCLUANT CONDUITS, FILS, ETC.) POUR CONSERVER L'ÉQUIPEMENT, L'APPAREIL OU LE SERVICE EN FONCTION.
3. ASSURER CONTINUITÉ DES SERVICES EXISTANTS

- 3.1 DANS L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, N'INTERVENIR EN AUCUNE FAÇON DANS L'OPÉRATION NORMALE DE L'ÉDIFICE EXISTANT, ENTRE AUTRES, S'ENTENDRE AVEC LES AUTORITÉS CONCERNÉES QUANT AUX INTERRUPTIONS DE SERVICE À ÊTRE EFFECTUÉES:
- a) IDENTIFIER LES TRAVAUX BRUYANTS ET DÉRANGANTS, AYANT POUR EFFET DE NUIRE AU BEAU FONCTIONNEMENT DES OCCUPANTS DES AUTRES ÉTAGES OÙ AYANT POUR EFFET D'INTERROMPRE LE SERVICE PENDANT UNE COURTE DURÉE.
- b) AVOIR UNE LISTE D'EXEMPLE DES INTERVENTIONS AUX AUTRES ÉTAGES, TELLE QUE PERÇAGE DANS LA DALLE DE PLANCHER, RÉPARATION DE LA POUTRE / POUTRELLE, COUPE ET/OU INTERRUPTION D'ÉLECTRICITÉ, D'EAU, DE CONDUIT ÉLECTRIQUE, DE GAINÉ DE VENTILATION, ETC. CE ENTRE LES ÉTAGES.
- c) SIMPLEMENT NOTER QUE CEUX-CI DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN DEHORS DES HEURES RÉGULIÈRES (AVANT 8:00HRES ET APRÈS 16:30HRES) ET EFFECTUÉS SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES.

NOTES SPÉCIFIQUES:

- INTERCEPTER LE CONDUIT ET CÂBLAGE POUR PERMETTRE DE DÉPLACER LE SECTIONNEUR DE 100A.
- DÉPLACER LE SECTIONNEUR DE 100A PLUS BAS ET PROLONGER LE CONDUIT ET CÂBLAGE POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DU NOUVEAU SECTIONNEUR DE 200A. PRÉVOIR LES SUPPORTS EN CANISTRU POUR INSTALLER LE NOUVEAU SECTIONNEUR DE 200A.
- NOUVEAU SECTIONNEUR DE 200A À INSTALLER AU-DESSUS DU SECTIONNEUR DE LA NOTE 2.

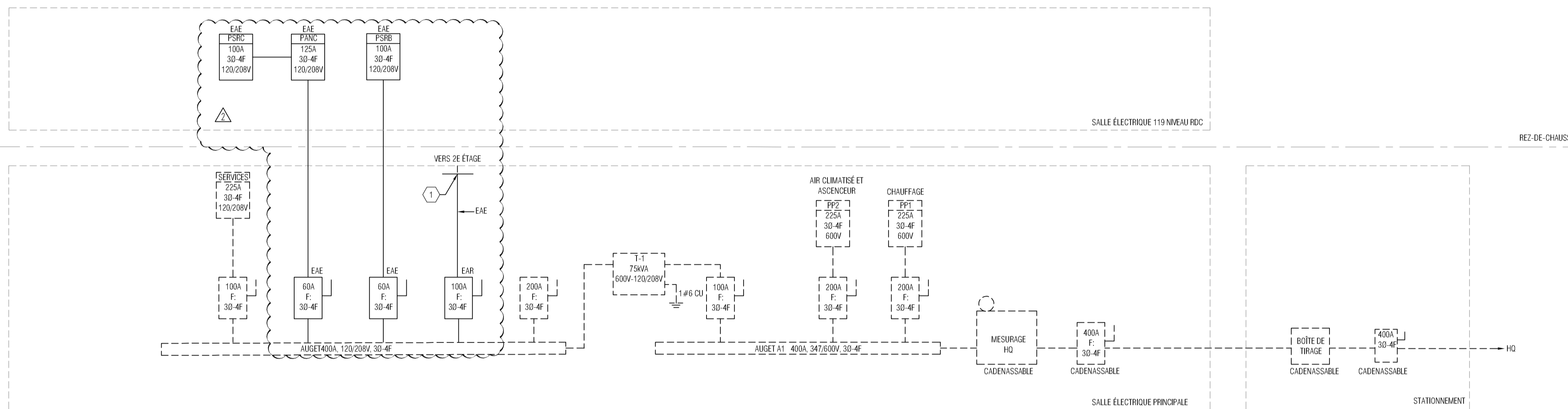


DIAGRAMME DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE - DÉMOLITION

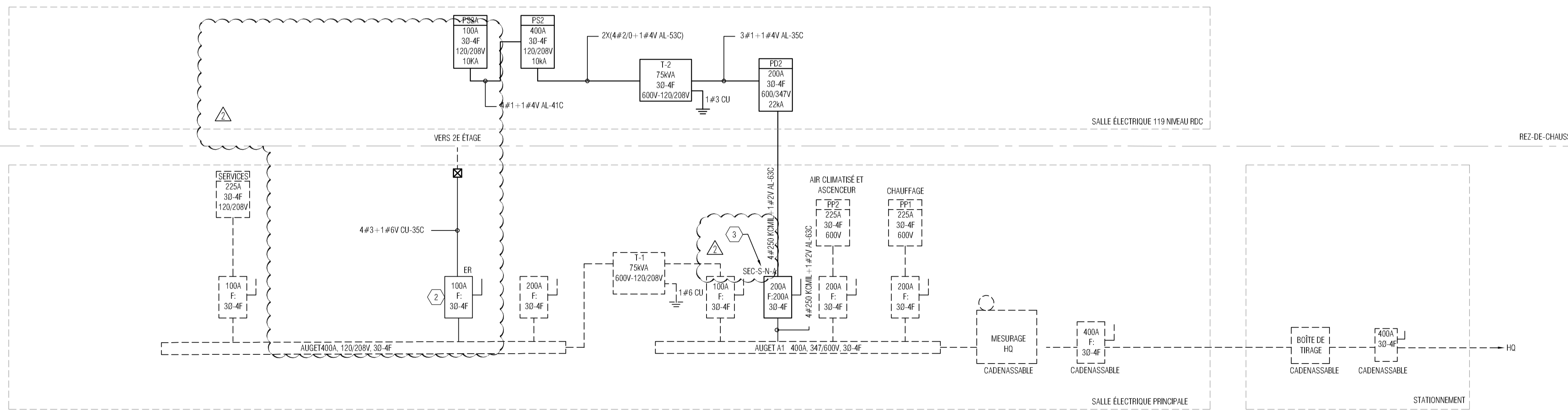


DIAGRAMME DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE - AMÉNAGEMENT

Note
Ces documents d'ingénierie sont l'œuvre et la propriété de Dupras Ledoux Inc. Ils sont protégés par la loi et ne peuvent être reproduits, modifiés ou adaptés sans l'autorisation écrite de Dupras Ledoux Inc. et sont destinés exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Les dimensions sur ces documents doivent être mesurées et non estimées. Les plans sont accompagnés d'un devis et ont été pris en compte pour la réalisation des travaux.

Client
Architecte et autres intervenants



Emission

No	DATE	DESCRIPTION	PAR
2	2023-08-17	AD-ME-003	C.ST.A.
1	2023-07-13	AD-ME-001	C.ST.A.
0	2023-06-29	SOUMISSION	C.ST.A.

ÉMISSION



2023-08-17



225 Chabanel Ouest - suite 1100
Montréal, Québec, Canada - H2N 2C9
t : 514.381.9205
reception@dupras.com
www.dupras.com

No. Projet Client : 22207
Date : 2023-02-02
Echelle : AUCUNE
Dess./Modélisateur : Z.BARKOUSKI
Concepteur Principal : CHANTAL BÉLANGER
Ingénierie de Détail : C.ST.AMOUR, ING. (5035028)
Technicien Principal : CHANTAL BÉLANGER

Projet : COLLÈGE VANIER
404 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL

Titre : DIAGRAMME DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE - DÉMOLITION ET AMÉNAGEMENT

Discipline : ÉLECTRICITÉ

22207 E-271

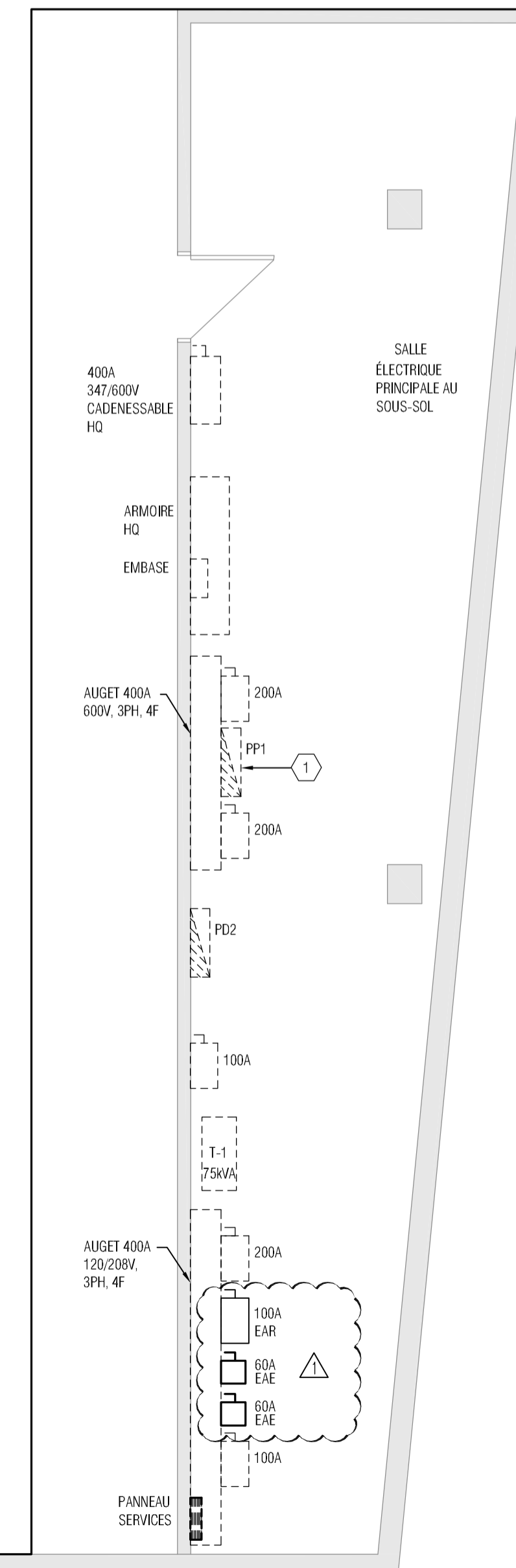
NOTES GÉNÉRALES:

1. SAUF INDICATION CONTRAIRE LES ÉQUIPEMENTS SONT REPRÉSENTÉS COMME SUIT :
 - LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À CONSERVER SONT INDICUÉS EN TRAIT POINTILLÉ.
 - LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À ENLEVER SONT INDICUÉS EN TRAIT PLEIN.
 2. DÉMOLITION ET MODIFICATIONS AUX SYSTÈMES EXISTANTS
 - 2.1 PRÉVOIR DANS LA SOUMISSION TOUTES LES MODIFICATIONS (DÉMOLITION, ALTÉRATION ET RÉPARATION), ADDITIONS ET RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES PAR LES TRAVAUX PROJETÉS.
 - 2.2 DANS LES SECTEURS À RÉNOUVER, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE EXPLICITE, ENLEVER L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE INDICUÉ (INCLUANT CELUI DE COMMUNICATION, VIDÉO ET SÉCURITÉ) ANSI QUE TOUTS LES CONDUITS, BOÎTE, CÂBLAGES ET CONTRÔLES ASSOCIÉS ET NON RÉUTILISÉS, SAUF DANS LES PLAFONDS NON ACCESSIBLES ET LES MURS À CONSERVER.
 - 2.3 S'ASSURER DE GARDER FONCTIONNELS LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS CONSERVÉS ET ASSURER LES FRAIS DE RÉFECTION ÉLECTRIQUE REQUIS (INCLUANT CONDUITS, FILS, ETC.) POUR CONSERVER L'ÉQUIPEMENT, L'APPAREIL, OU LE SERVICE EN FONCTION.
 3. ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES EXISTANTS.
 - 3.1 DANS L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, N'INTERVENIR EN AUCUNE FAÇON DANS L'OPÉRATION NORMALE DE L'ÉDIFICE EXISTANT, ENTRE AUTRES, SENTENDRE AVEC LES AUTORITÉS CONCERNÉES QUANT AUX INTERRUPTIONS DE SERVICE DANS L'ÉDIFICE EXISTANT OU AUX TRAVAUX DANS LES LOCAUX OCCUPÉS AUX HEURES NORMALES DE TRAVAIL.
- TOUTS LES TRAVAUX BRUYANTS ET DÉRANGANTS QUI POURRAIENT DÉRANGER LES OCCUPANTS DES AUTRES ÉTAGES OU D'INTERROMPRE LE SERVICE, MÊME POUR UNE COURTE DURÉE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EN DEHORS DES HEURES RÉGULIÈRES (AVANT 8:00 ET APRÈS 18:30).
EXEMPLE DE TRAVAUX CONCERNÉS: PERÇAGE DE DALLE DE PLANCHER, RÉPARATION DE POUTRE/POUTRELLE, INTERVENTIONS AUX AUTRES ÉTAGES, COUPURE D'ÉLECTRICITÉ OU DE L'EAU

NOTES SPÉCIFIQUES:

① EMPLACEMENT DU PANNEAU PPI* DE TYPE NHDP DE PIONEER DE 225A À 347/600V-3Ø 4F QUI ALIMENTE LE CHAUFFAGE DU NIVEAU REZ-DE-CHAUSSÉE. RÉCUPÉRER LES CIRCUITS DEVENUS LIBRES SUITE AU DÉMÉNAGEMENT DU CHAUFFAGE ET RÉUTILISER CES CIRCUITS POUR RÉALIMENTER LE NOUVEAU CHAUFFAGE.

CONDENSEUR TÉLÉCOM
EXISTANT À CONSERVER



Note
Ces documents d'ingénierie sont l'œuvre et la propriété de Dupras Ledoux Inc. Ils sont protégés par la loi et ne peuvent être reproduits, modifiés ou adaptés sans l'autorisation écrite de Dupras Ledoux Inc. et sont destinés exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Les dimensions sur ces documents doivent être les plus précises possibles. Les plans sont accompagnés d'un devis et ont été pris en compte pour la réalisation des travaux.

Client

Architecte et autres intervenants

ARCHITEM
WOLFF SHAPIRO KUSKOWSKI ARCHITECTES

Emission

No	DATE	DESCRIPTION	PAR
1	2023-08-17	AD-ME-003	C.ST.A.
0	2023-06-29	SOUMISSION	C.ST.A.
ÉMISSION			

Scéau



2023-08-17

dupras ledoux ingénieurs

225 Chabanel Ouest - suite 1100
Montréal, Québec, Canada - H2N 2C9
t : 514.381.9205
✉ reception@dupras.com
www.dupras.com

No. Projet Client: 22207
Concepteur Principal: CHANTAL BÉLANGER

Date: 2023-02-02
Echelle: 1 : 50
Ingénierie de Détail: C.ST.AMOUR, ING. OIQ 5035028

Dess./Modélisateur: Z.BARKOUSKI
Technicien Principal: CHANTAL BÉLANGER

Projet: **COLLÈGE VANIER**
404 BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL

Titre: **SOUS-SOL
DÉMOLITION - ÉCLAIRAGE,
ALARME INCENDIE ET SERVICES**

Discipline: **ÉLECTRICITÉ**

22207

ED-200